

Municipalité de Lejeune

Procès-verbal de la séance du conseil municipal tenue le mardi 8 septembre 2020 à 20h00 à la salle municipale, lieu ordinaire du conseil.

Son présent à cette rencontre :

Monsieur Pierre Daigneault	Maire
Monsieur Patrice Dubé	Conseiller siège 1
Monsieur Réjean Albert	Conseiller siège 2
Monsieur Fernand Albert	Conseiller siège 3
Madame Carole Viel	Conseiller siège 4
Madame Marguerite Albert	Conseiller siège 5
Madame Armelle Kermarrec	Conseiller siège 6

Madame Claudine Castonguay Directrice générale

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur Pierre Daigneault, maire souhaite la bienvenue, constate le quorum à 20h00 et déclare la séance ouverte.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Réso 2020-126

Il est proposé par Carole Viel et résolu unanimement d'accepter l'ordre du jour et de laisser le point « affaires nouvelles » ouvert.

ADOPTÉE

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 17 AOÛT 2020

Réso 2020-127

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil ont individuellement pris connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire du 17 août 2020,

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil renoncent à la lecture du procès-verbal;

SUR PROPOSITION de Carole Viel, il est unanimement résolu par les membres du conseil municipal d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 17 août 2020 tel que présenté.

ADOPTÉE

4. ACCEPTATION DES COMPTES DU MOIS

Réso 2020-128

Il est proposé par Fernand Albert et résolu unanimement d'accepter la liste des comptes à payer totalisant 59 337.68 \$.

Je certifie que des crédits budgétaires sont disponibles pour les dépenses précitées et autorisées par le conseil municipal.

Claudine Castonguay Dir. Gén.

ADOPTÉE

5. AFFAIRES MUNICIPALES

Réso 2020-129

a) **Demande matricule 2492 35 3070**

Pour ce numéro de matricule, il soumet une demande de révision de ses taxes municipales. Étant donné que la maison est inhabitée depuis 19 ans. Cette maison comme vous devez l'avoir remarqué est vouée à la démolition depuis plus de 10 ans. Donc, aucun service d'ordure, dégout, fosse septique n'a été utilisé. Il demande de réviser à la baisse des taxes qu'il doit pour pouvoir régler sa dette.

Il est proposé par Réjean Albert et accepté unanimement d'autoriser le scénario 2 (baisse des services) avec un engagement de démolir la maison avant un an.

ADOPTÉE

b) **Appui aux demandes pour l'habitation communautaire**

Réso 2020-130

RÉSOLUTION DE DEMANDE AU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC D'UNE PROGRAMMATION ACCÈS- LOGIS

Attendu que le confinement à la maison et les temps inédits que traversent toujours les Québécois et le monde rappellent plus que jamais que d'avoir un logement décent est trop souvent pris pour acquis ;

Attendu que 305 590 ménages au Québec ont des besoins de logements adéquats et abordables;

Attendu que ces besoins ne sont pas comblés par l'offre actuelle de logements ;

Attendu que la relance de l'économie québécoise passe définitivement par la construction de logements sociaux et communautaires ;

Attendu que les investissements en habitation communautaire permettent d'atteindre un double objectif, soit de venir en aide aux ménages les plus vulnérables tout en générant des retombées économiques importantes;

Attendu que chaque dollar investi dans la réalisation de projets d'habitation communautaire génère 2,30 \$ en activité économique dans le secteur de la construction;

Attendu qu'il est nécessaire de loger convenablement les Québécoises et les Québécois;

Il est proposé par Armelle Kermarrec et résolu unanimement de :
Demander au gouvernement du Québec de financer 10 000 nouveaux logements sociaux et communautaires et d'inclure le logement social et communautaire au coeur de son plan de relance économique.

De transmettre une copie de cette résolution à la ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire, Mme Andrée Laforest, ainsi qu'au président du Conseil du trésor, M. Christian Dubé, et au ministre des Finances, M. Eric Girard.

Nous vous prions de transmettre une copie de la résolution dûment adoptée aux personnes suivantes :

Madame Andrée Laforest

Madame Sonia Lebel

Monsieur Éric Girard

ADOPTÉE

c) Demande d'appui auprès des représentants municipaux

Réso 2020-131

L'association des Arts du Témiscouata par l'entremise de la MRC de Témiscouata présente un projet d'artisanat collectif destiné d'abord aux aînés de la région. Plus précisément, nous voulons coordonner une démarche dont l'objectif est qu'un maximum d'associations ou de groupes touchant les aînés à la production d'une œuvre collective. Ce projet pourrait permettre de briser l'isolement des participants et de renforcer le sentiment d'appartenance face au groupe.

À l'automne, il s'agit d'amener chaque groupe dans chacune des municipalités à créer une banderole de laine composée de carreaux de tricot et/ou crochet aux couleurs de l'arc-en-ciel. En raison de la Covid-19, chaque carreau serait confectionné sur une base individuelle par une personne différente; et tous les carreaux assemblés par la suite pour créer l'œuvre finale. Le coût des matériaux est défrayé par l'association.

Les créations seront exposées à l'hiver 2021 et un vernissage aura lieu pour présenter les différents groupes.

Nous désirons que toutes les municipalités soient représentées. Notre objectif est d'avoir le plus de banderoles à présenter au public.

Il est proposé par Réjean Albert et résolu à l'unanimité que la municipalité appui ce projet.

ADOPTÉE

d) DSG demande Patrimoine Canadien

Réso 2020-132

Il est proposé par Armelle Kermarrec et résolu unanimement par le conseil d'appui et autorisation pour la tenue de l'événement festivalier de musique et des arts traditionnels Le Jeune Archet, dixième édition, les 20-21-22 août 2021, et autorise le maire Pierre Daigneault à signer le formulaire.

ADOPTÉE

e) **Offre de services professionnels- suivi du plomb et du cuivre dans l'eau potable.**

Réso 2020-133

La firme Nordikeau nous offre de faire le suivi du plomb et du cuivre dans l'eau règlement sur la qualité de l'eau potable.

Il nous propose de nous assister dans la démarche recommandée par le MELCC, en prenant en charge la totalité de la démarche.

Assistance technique : 70,00\$ /heure et pour l'échantillonnages au montant de 65,00\$/échantillon.

Il est proposé par Carole Viel et résolu à l'unanimité du conseil d'accepter l'offre D'Écoleau /Nordikeau.

ADOPTÉE

6. **CORRESPONDANCES**

La correspondance est déposée au conseil

Conteneur rang 3 et 4 :

Comme la régie intermunicipale des déchets l'a fortement suggéré;

CONSIDÉRANT qu'ils servaient à mettre n'importe quoi et surtout des choses qui ne devraient pas être mises dedans mais plutôt à l'écocentre ;

CONSIDÉRANT que les résidents ont tous le service de collecte en bacs roulants, le conseil ne vont pas remettre de conteneur à cet endroit.

7. **DEMANDE DE DONS**

a) **Centre prévention suicide KRTB**

Réso 2020-134

Demande pour être membre soutien du Centre Prévention Suicide du KRTB. Il en coûte 7\$ pour devenir membre.

La mission se veut de répondre aux besoins de la population du KRTB concernant la problématique du suicide par la prévention, la promotion et la sensibilisation ayant pour but de prévenir le suicide. Leurs interventions ciblent prioritairement les personnes suicidaires, les proches, les personnes endeuillées par suicide, des intervenants à la suite d'un suicide ou d'une tentative et des personnes à risque suicidaire. En 2019-2020, ce sont 1 955 interventions qui ont été posées au KRTB. Il y a 1 563 personnes bénévoles qui sont formées Sentinelle, couvrant les quatre MRC.

Il est proposé par Marguerite Albert et résolu unanimement de faire un don de 50\$ (cinquante dollars) dans ce montant il est inclus le coût pour devenir membre.

ADOPTÉE

b) **Cahier spécial pour Association des Pompiers de l'Est-du-Québec (info-dimanche)**

Réso 2020-135

L'Association des Pompiers de l'Est-du-Québec, offre la possibilité aux services incendies de faire une vitrine de visibilité de leur milieu. En septembre, un cahier spécial dédié à nos héros. Les services incendies ont le mandat d'assurer les services et les fonctions essentiels pour la santé, la sécurité et le bien-être des milieux.

Il est proposé par Patrice Dubé et résolu unanimement par le conseil, de prendre le format publicitaire Mention : 95 \$ avant taxes pour la publicité dans le cahier spécial info-dimanche.

ADOPTÉE

8. AFFAIRES NOUVELLES

9. PÉRIODE DE QUESTIONS

10. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

La conseillère Marguerite Albert propose la levée de la séance à 20h10.

Pierre Daigneault
Maire

Claudine Castonguay
Directrice générale

Je, Pierre Daigneault, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi, de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.